

DG POST autorisation/Unité MLM/Bio- et Hémovigilance

Hugues Malonne  
Tél. : 02 528 40 00  
Fax : 02 528 40 01  
e-mail: Hugues.Malonne@fagg-afmps.be

### Note d'information

À l'attention des Gestionnaires de matériel corporel  
humain des établissements de matériel corporel  
humain

| Votre lettre du | Vos références | Nos références | Annexe(s) | Date       |
|-----------------|----------------|----------------|-----------|------------|
| -               | -              | AFMPS/1287285  | 0         | 09.08.2021 |

### Objet : VIRUS DENGUE

Madame,  
Monsieur,

Le 29 juillet<sup>1</sup>, un cas autochtone de dengue a été identifié par les autorités sanitaires locales françaises dans le **département du Var (France)**.

Le virus est transmis par des moustiques tels que *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus*. La période d'incubation après l'infection varie de 1 à 12 jours (3-7 jours en moyenne). L'infection peut causer de nombreuses manifestations cliniques. La plupart des infections évoluent de manière asymptomatique ou peuvent donner lieu à des symptômes bénins, mais, dans un faible pourcentage (< 5 %), elles peuvent évoluer défavorablement, voire être potentiellement mortelles.

Afin de prévenir la transmission du virus via l'application de tissus et de cellules, y compris des gamètes et des embryons, nous vous demandons **de reporter le don de minimum 28 jours après leur retour de tous les candidats donneurs ayant séjourné, même brièvement, dans le département du Var, pour le don de tissus et de cellules.**

Veuillez appliquer cette mesure **dans les huit jours** suivant la réception de la présente note.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,

Xavier De Cuyper  
Administrateur général  
p.o. Greet Musch  
Directeur général DG PRE Autorisation

<sup>1</sup>[https://www.paca.ars.sante.fr/var-demoustication-et-surveillance-renforcee-apres-la-detection-dun-cas-autochtone-de-dengue?fbclid=IwAR3Kh8aOHc6dvmNAyvCbBdQQafw1nSVjYInHqb3p5DZXEBUMUy31kn\\_eFrE](https://www.paca.ars.sante.fr/var-demoustication-et-surveillance-renforcee-apres-la-detection-dun-cas-autochtone-de-dengue?fbclid=IwAR3Kh8aOHc6dvmNAyvCbBdQQafw1nSVjYInHqb3p5DZXEBUMUy31kn_eFrE)